



CV INFOS Décembre 2021

1. EVOLUTION DU FICHER / NOUVELLE CARTE DE MEMBRE

La fédération a organisé cet automne 3 sessions d'information concernant l'évolution du fichier et de la carte de membre. Un peu plus de 75 personnes y ont participé.

A la suite de ces sessions, la fédération a entrepris des développements et des améliorations considérables sur le fichier afin de faciliter la gestion et l'édition des cartes de membres.

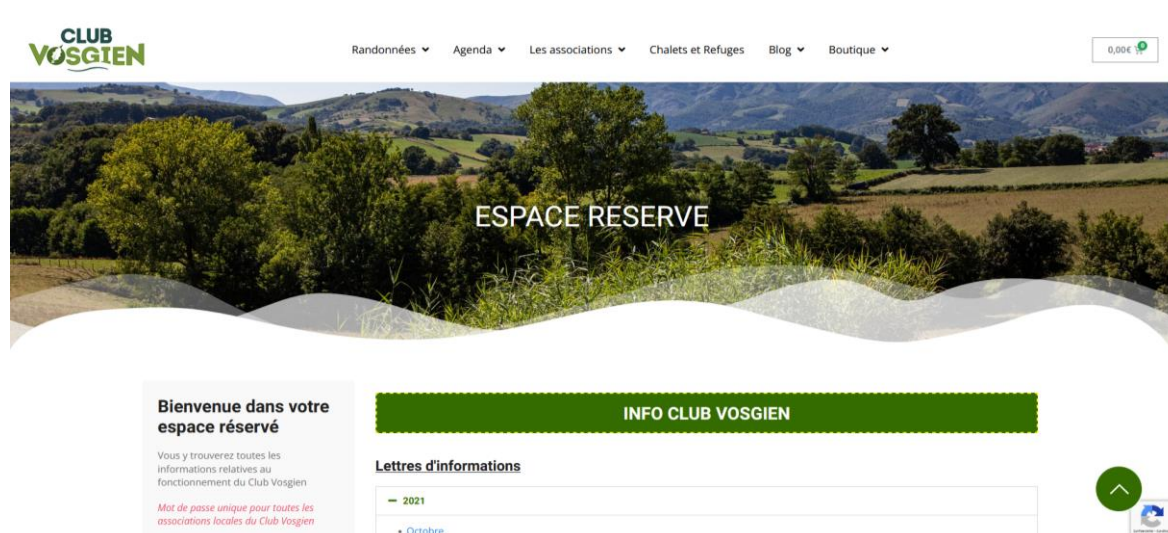
Les gestionnaires pourront utiliser ces nouvelles fonctionnalités à partir du 10 janvier 2022, ce qui leur permettra un gain de temps pour la mise à jour des adhérents et l'édition des cartes.

Le 3 janvier 2022 tous les membres seront automatiquement « Non à jour de cotisation »

Les nouvelles cartes de membre pourront être générées à **partir du 10 janvier 2022** depuis votre fichier.

Les factures des cotisations 2022 seront émises chaque fin de mois pendant les 4 premiers mois, puis tous les 3 mois en fonction des nouvelles cartes générées.

2. L'ESPACE RESERVE



Votre nouvel espace est disponible depuis le site internet du Club Vosgien (au bas de la première page de garde) ou via le lien suivant : <https://www.club-vosgien.eu/espace-adherent/>
Vous y trouverez tous les renseignements utiles concernant le fonctionnement de la fédération, les différents formulaires à télécharger.

3. LES 150 ANS

Pour le lancement des festivités des 150 ans du Club Vosgien, veuillez prendre connaissance de la note en pièce jointe.

4. DIVERS

Offre spéciale

10 % de remise sur toute la boutique en ligne. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Bons Vieux Campeur

Les bons d'achat Vieux Campeur sont supprimés par l'enseigne. Vous pouvez bénéficier de la remise de 18 % immédiatement en caisse sur présentation de la carte de membre.

<https://www.club-vosgien.eu/associations-club-vosgien/avantages-pour-les-membres/>

Fermeture annuelle

Nos bureaux seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclus.

L'équipe de la Fédération du Club Vosgien vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.